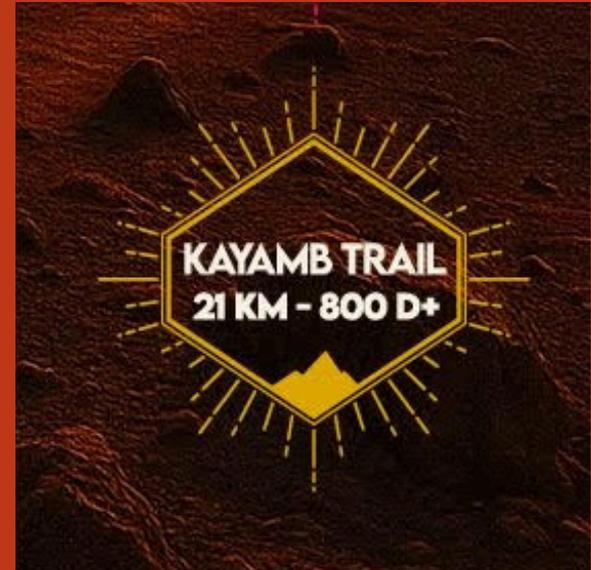




LE TROPHEE DE L'OCEAN INDIEN 2025

Roadbook - UTOI





L'EDITO DU PRESIDENT

**HASSEN PATEL
PRÉSIDENT DE L'UTOI**



L'île de La Réunion, avec ses paysages grandioses allant des sommets au littoral, est une invitation naturelle à l'aventure sportive.

C'est dans ce cadre exceptionnel que notre passion commune pour le mouvement et le bien-être prend tout son sens. L'UTOI a pour ambition de partager avec chacun, quel que soit son niveau, la richesse de l'expérience du trail.

Nos sentiers, véritables terrains de jeu et de défi, sont une source d'épanouissement personnel et de connexion avec une communauté vibrante. Ensemble, faisons de cette aventure sportive une célébration de notre santé et de la beauté de notre île.

Décidons ensemble de vivre mieux avec le sport !



LA PRESENTATION DU TROPHEE DE L'OCEAN INDIEN 2025

**IN' GRAN' TRAIL, IN'
GRAN' KER**

Le Trophée de l'Océan Indien - 2025

Le 9 Août prochain, rejoignez-nous à la Plaine des Cafres pour une aventure hors du commun et participez au Trophée de l'Océan Indien - UTOI ! Trois formats, trois fois plus d'adrénaline, dans un décor grandiose et sauvage, entre brume, fraîcheur et paysage volcanique :

1. **Défi des Laves : 58km | 3000m D+**, un parcours exigeant et technique, pour les amoureux de l'effort et les chasseurs de sommets.
2. **Trail des Timizes : 38km | 1900m D+**, un tracé intense et immersif, parfait pour tester ses limites et vibrer au rythme des sentiers humides.
3. **Kayamb Trail : 21km | 800m D+**, un format plus accessible mais tout aussi authentique, pour se dépasser et goûter à l'ambiance unique du trail by UTOI.

Pour que la fête soit complète, profitez aussi du Salon du Trail avec des animations, stands, musiques et bonne humeurs pour coureurs et familles !

**UN GRAND TRAIL, UN
GRAND COEUR**





INFORMATION IMPORTANTE

Respect du Terrain Privé pour la compétition du 9 Août LE TROPHÉE DE L'OCÉAN INDIEN entre le chemin de La Grande Ferme et la Route Forestière 45 de La Grande Ferme.

Chers passionnés de trail et futurs participants,

Nous vous adressons ce message dans un esprit de **prévention**, de **bienveillance** et de **respect** envers les **propriétaires** des terrains qui accueilleront une partie du parcours officiel de notre course le **9 août prochain**.

Nous tenons à exprimer notre plus **sincère remerciement** à ces **propriétaires** pour leur **aimable autorisation** qui nous permet de vous offrir un parcours exceptionnel dans les Hauts de l'île.

Cependant, il est très important de souligner que ce tronçon de **terrain privé** sera **exclusivement ouvert** et **accessible aux participants que le jour de la course, soit le 9 août**.

En dehors de cette date, l'accès à ce terrain est strictement interdit.

Nous vous rappelons que toute infraction à cette règle constitue une violation de propriété privée et expose les contrevenants à des sanctions juridiques. De plus, tout manquement à cette consigne pourra entraîner des sanctions de la part de la direction de course.

Nous comptons sur votre sportivité et votre civisme pour respecter scrupuleusement cette interdiction pour qu'ensemble nous assurons le bon déroulement de l'événement et maintenons d'excellentes relations avec les propriétaires qui nous accueillent.

Merci à tous, à très bientôt sur les sentiers, bien sportivement.

La direction de course UTOI



ITINÉRAIRE - DÉFIS DES LAVES - SOLO & RELAIS

DÉPART : 6H00

GRANDS KIOSQUES

ROUTE DU PITON BLEU

BOIS COURT

RAVITO 1: 11,2 KM

GRAND BASSIN

SENTIER MOLLARET

RAVITO 2: 18,5 KM
BARRIÈRE HORAIRE : 11H00

MARE À BOUE

DÉPART RELAI 2

CHEMIN DORET

NR3

PITON GRAND MÈRE

BARRIÈRE HORAIRE : 16H00

SENTIER JOSEMONT LAURET

PITON TEXTOR - ALLER

RAVITO 3: 28,8 KM

SENTIER DU PITON DE
L'EAU

PISTE DU PITON DE L'EAU

SENTIER DU REMPART DE
LA RIVIÈRE DE L'EST

ORATOIRE SAINTE-THÉRESE



ITINERAIRE - DEFI DES LAVES - SOLO & RELAIS

SENTIER JOSEMONT LAURET

PITON TEXTOR - RETOUR
DÉPART RELAI 3 + RAVITO

PISTE VTT

NEZ DE BOEUF

LES TROUS BLANCS

RAVITO 5: 46,6 KM

PITON SEC

ROUTE FORESTIÈRE 5

ROUTE FORESTIÈRE DE LA
GRANDE FERME

CHEMIN MATHIAS

CHEMIN DE LA GRANDE
FERME

RUE ALFRED PICARD

ALLÉE DES GRANDS
KIOSQUES

BARRIÈRE HORAIRE : 22H00

GRANDS KIOSQUES



ITINERAIRE TRAIL DES TIMIZES

DÉPART : 7H00

GRANDS KIOSQUES

CHEMIN DORET

ROUTE DU PITON BLEU

BOIS COURT

RAVITO 1: 11,2 KM

BARRIÈRE HORAIRE : 11H00

GRAND BASSIN

SENTIER MOLLARET

RAVITO 2: 18,5 KM

BARRIÈRE HORAIRE : 12H00

MARE À BOUE

CHEMIN DORET

CHALET DES PATRES

SENTIER JOSEMONT LAURET

RAVITO 3: 26,3 KM

PITON GUICHARD

PITON SEC

ROUTE FORESTIÈRE 5

ROUTE FORESTIÈRE DE LA
GRANDE FERME

CHEMIN MATHIAS



ITINERAIRE TRAIL DES TIMIZES

ALLÉE DES GRANDS
KIOSQUES

RUE ALFRED PICARD

CHEMIN DE LA GRANDE
FERME

BARRIÈRE HORAIRE : 18H00

GRANDS KIOSQUES



ITINERAIRE KAYAMB TRAIL

DÉPART : 8H00

GRANDS KIOSQUES

ALLEE DES GRANDS
KIOSQUES

RUE ALFRED PICARD

RUE JOSEMONT LAURET

RUE BORY DE SAINT
VINCENT

CHEMIN DU CHAMP DE
FOIRE

CHEMIN DES HERBES
BLANCHES

TAMARIN DODO-PISTE VTT

SENTIER GRR2

SECTEUR LES TROUS
BLANCS

RAVITO I: 9,9 KM
BARRIÈRE HORAIRE : 11H00

PITON SEC

ROUTE FORESTIERE 5

ROUTE FORESTIERE DE LA
GRANDE FERME

CHEMIN MATHIAS

CHEMIN DE LA GRANDE
FERME



ITINERAIRE KAYAMB TRAIL

BARRIÈRE HORAIRE : 14H00

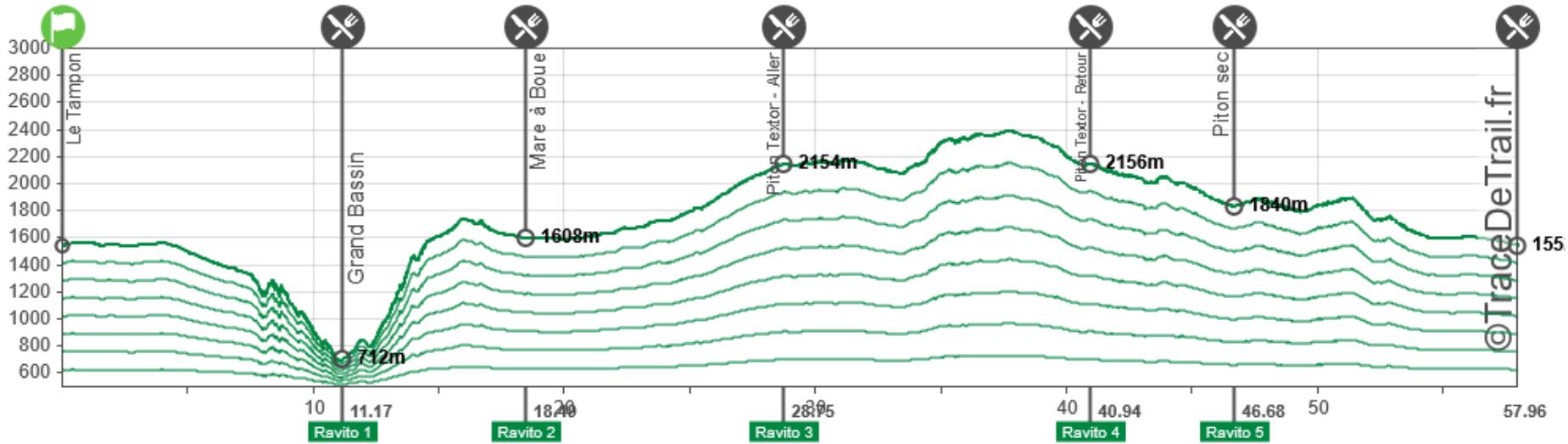
GRANDS KIOSQUES

ALLÉE DES GRANDS
KIOSQUES

RUE ALFRED PICARD



LE PROFIL DEFI DES LAVES

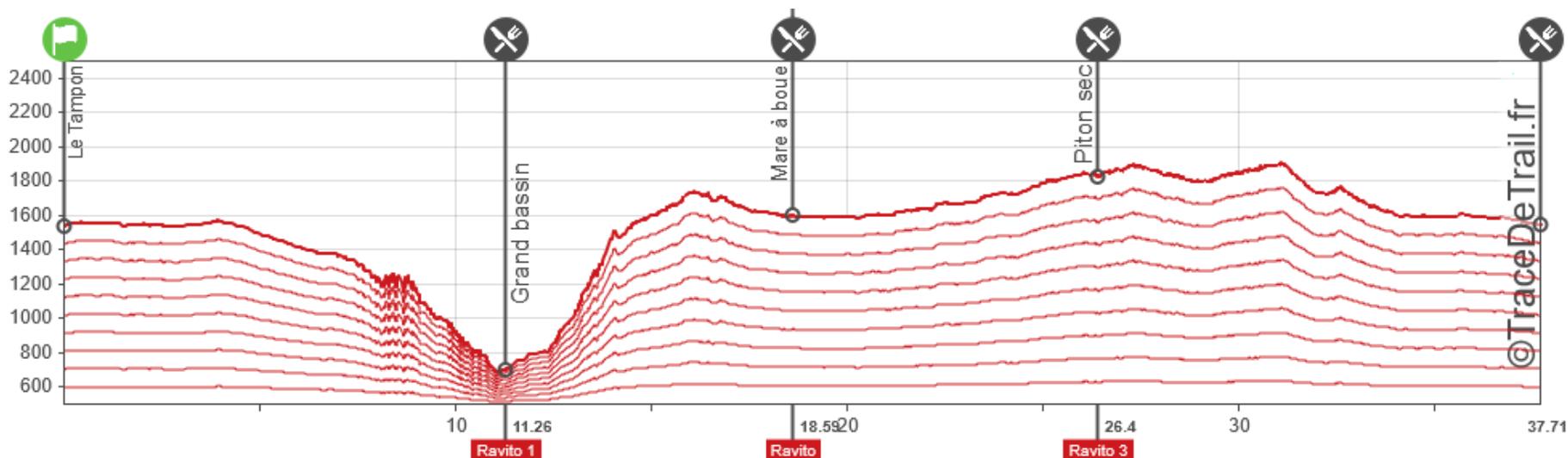


Les profils altimétriques seront disponibles sur le site www.utoi.re et affichés lors du retrait des dossards.





LE PROFIL TRAIL DES TIMIZES

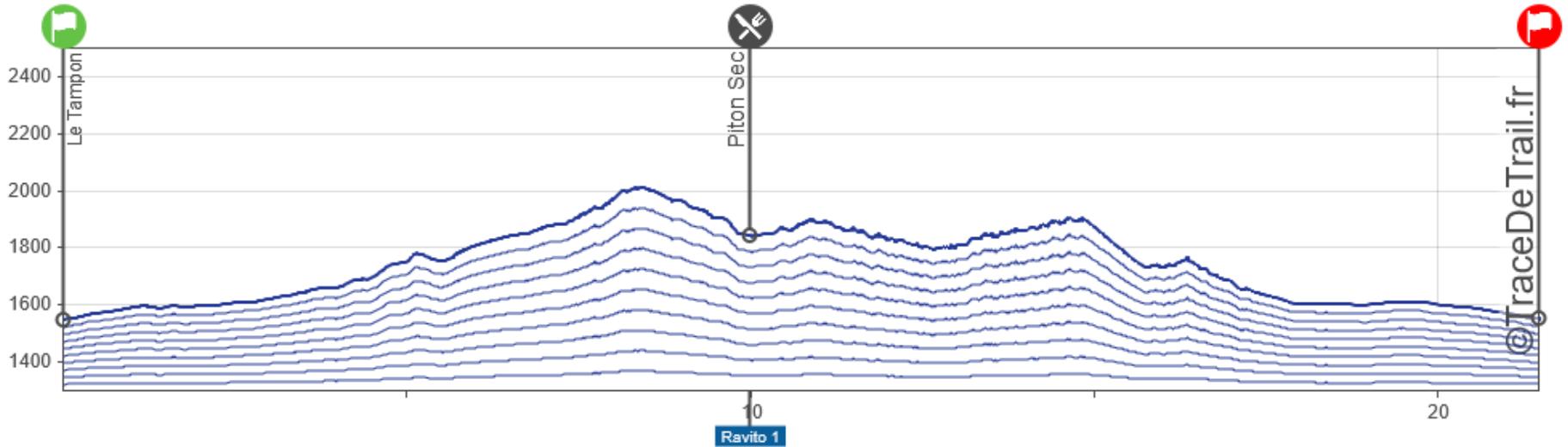


Les profils altimétriques seront disponibles sur le site www.utoi.re et affichés lors du retrait des dossards.





LE PROFIL KAYAMB TRAIL



Les profils altimétriques seront disponibles sur le site www.utoi.re et affichés lors du retrait des dossards.





LE MATERIEL OBLIGATOIRE POUR LES 3 COURSES

**MÊTE TOUT DAN' SAK,
SINON LA ROUTE VA
PARAÎTRE LONG**



**PRENEZ TOUT LE
MATÉRIEL, SINON LE
CHEMIN PARAÎTRA LONG !**

Voici la liste du matériel obligatoire pour nos 3 courses : *Allégement possible pour le format courts XS - Kayamb Trail*

- 1 gobelet
 - 1 lampe frontale ou torche avec piles ou batteries de rechange. *(Conseillée)*
 - 1 réserve d'eau minimum 1,5 L.
 - 1 sifflet
 - 1 téléphone portable avec capacité de chargement suffisante à prévoir pour l'ensemble de votre course**
 - 2 bandes élastiques adhésives permettant de faire un bandage ou un strapping
 - 1 réserve alimentaire constante et suffisante pour relier les points de ravitaillement
 - 1 pièce d'identité
 - 1 couverture de survie d'une dimension minimum de 1,4m X 2m.
 - 1 vêtement de pluie imperméable avec capuche, et coutures thermo-soudées. *(Coupe-vent à proscrire, protection insuffisante)*
 - 1 vêtement chaud type « seconde peau » à manches longue en tissu technique adapté à l'environnement.
 - 1 sac à déchets ou tout autre moyen permettant de transporter ses déchets
- Le coureur est seul responsable de son matériel. Un contrôle inopiné par l'organisation peut être effectué à tout moment de la course.*



INFOS RELAIS

**METE TOUT DAN' SAK,
SINON LA ROUTE VA
PARAÎTRE LONG**



**PRENEZ TOUT LE
MATÉRIEL, SINON LE
CHEMIN PARAÎTRA LONG !**

Si le 1er relayeur abandonne, le second peut prendre le départ au point relais indiqué et prévu et à l'horaire défini par l'organisation, à la barrière horaire du poste. Il en est de même pour l'abandon du 2ème relayeur. *(Départ du 3ème relayeur au point relais 2, etc.)*

Le classement sera effectuée comme suit :

- **Classement en premier lieu de toutes les équipes qui ont terminées la course en intégralité sans abandon avec tous les relais terminés**
- **Classement à la suite du point 1 dans l'ordre décroissant du nombre de relais effectuée** *(5 relais réalisés, puis classement des 4 relais réalisés, etc.)*



SECURITE ET SANTE

**METE TOUT DAN' SAK,
SINON LA ROUTE VA
PARAÎTRE LONG**



La sécurité et la santé de nos coureurs sont essentielles à l'**UTOI**, c'est pour cela que nous avons mis en place :

- des zones de contrôles réguliers
- une équipe médicale mobile
- des signalisations réfléchissantes pour la nuit
- un numéro de contact se trouve sur votre dossard, en cas de problème, appelez le PC de course.

**PRENEZ TOUT LE
MATÉRIEL, SINON LE
CHEMIN PARAÎTRA LONG !**



BENEVOLES ET ACCOMPAGNATEURS

**I COUT RIEN, I FE
PLAISIR !**



**UN BONJOUR, UN
SOURIRE**

Les bénévoles assurent votre sécurité. Merci de les respecter !

Accompagnateurs :

- **Dans les zones du parc - zones autorisées : 100 m avant et après les ravitaillements**
- **Hors zones du parc : le(s) ravitaillement(s) autre(s) que ceux de l'UTOI est (sont) autorisé(s)**
- **Interdits : feu, musique amplifiée, drone**
- **Encouragements bienvenus !**



LA REMISE DES DOSSARDS

VIEN TRAP OUT
DOSSARD AVANT ALLE
COURI

Les informations essentielles à prendre en compte pour le retrait des dossards :

- Le Samedi 02 Août 2025 de 09h à 12h à City-Sport Sainte-Clotilde.
- Lundi 04 Août de 14h à 18h à Be Sport Saint-Paul - Savannah.
- Mardi 05 Août de 14h à 18h à Be Sport Saint-Pierre - Centre Commercial Grand Large.

Chaque coureur devra afficher clairement soit sa licence FFA en cours de validité, soit un **PPS imprimé** en cours de validité en plus de sa pièce d'identité. Auquel cas, le coureur ne pourra retirer son dossard. (*Lien pour faire son PPS : <https://pps.athle.fr/>*)

Si vous ne pouvez pas récupérer votre dossard et que vous souhaitez qu'une autre personne le fasse, merci de remplir impérativement l'autorisation via le lien suivant : [Lien vers la procuration](#)

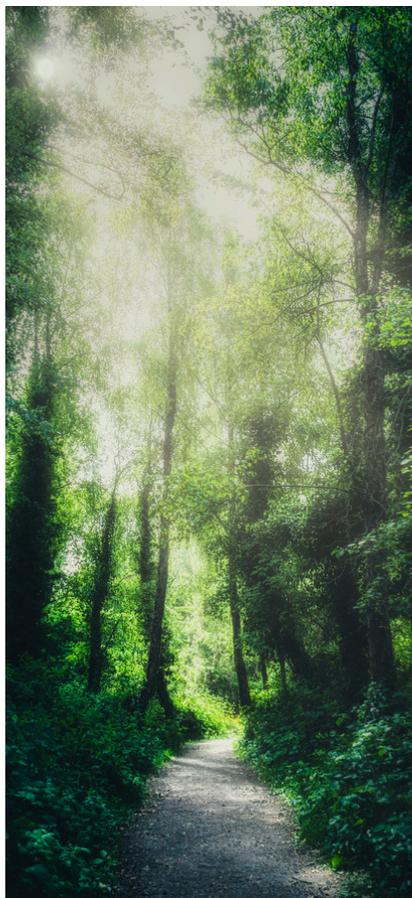
Veuillez noter, qu'aucun dossard ne sera remis le jour de la course, l'éco-dossard n'est pas accepté sur nos courses.

VIENS CHERCHER TON
DOSSARD AVANT DE
COURIR



LA PROPRIÉTÉ DES SENTIERS

**LA NATURE N'EST PAS À
DECHIR, LE POU ADMIRER !**



**LA NATURE N'EST PAS À
DETRUIRE, MAIS À
ADMIRER !**

En s'inscrivant à un événement UTOI, les participants s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés. En particulier :

- Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets (tubes contenant des gels, papiers, débris organiques, emballages plastiques, ...) sur le parcours. Des poubelles sont à disposition sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. Les commissaires de course effectuent des contrôles volants sur les parcours.
- L'organisation incite les coureurs à se munir d'une pochette de déchets pour transporter leurs déchets jusqu'au prochain ravitaillement.
- Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. En effet, couper un sentier provoque une érosion dommageable du site.

Le règlement complet du Parc national de La Réunion est à retrouver sur le site :

<https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation>

Pensez à nettoyer vos équipements avant de vous rendre sur le départ, afin d'éviter de ramener des espèces extérieures sur ces lieux à préserver



EN CAS D'ABANDON

**Y ABANDONNE PAS
TER LA !**



**ON N'ABANDONNE PAS
ICI !**

Le coureur est prié de respecter scrupuleusement les prescriptions suivantes :

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste et lui remettre son dossard.

En cas de décision d'abandon entre 2 points de contrôle, le coureur doit rejoindre le point de contrôle le plus proche où il signalera son abandon. Les informations relatives à cet abandon seront transmises au PC course.

Tous les coureurs qui abandonnent ou qui sont en retard par rapport aux barrières horaires ou encore arrêtés par l'organisation ne sont pas autorisés à poursuivre la course. Leurs dossards seront découpés.

A défaut, l'organisation se réserve également le droit de refuser l'inscription du coureur pour les éditions ultérieures.



RECOMPENSES CLASSEMENT

LA NATURE LE PA POU
DECHIR, LE POU ADMIR !



Il sera établi un classement scratch et par catégorie avec non-cumul des résultats

- 3 premiers au scratch Homme
- 3 premières au scratch Femme
- 3 premiers de chaque catégorie Homme et Femme – Licenciés et Non Licenciés tous confondus.

Les récompenses (*scratch, par catégorie, tirage au sort, ...*) ne sont pas cumulables. Une seule récompense par personne.

La présence du coureur est impérative pour recevoir les récompenses (*pas de remplacement possible*). A défaut, la récompense ne sera pas attribuée.

LA NATURE N'EST PAS A
DETRUIRE, MAIS A
ADMIRER !



REGLEMENT DE LA COURSE

**OUBLI PAS RESPECT
NOUT TI REGLEMENT
SIOUPLE !**

Flashez ce QR Code pour avoir accès directement au règlement de la course

Règlement de course du TOI



[Ou via le lien cliquable](#)